

MAIRIE DE MITTELBERGHEIM

EXTRAITS DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 17 JUIN 2013

Nombre de conseillers élus : 15
Nombre de conseillers en fonction : 15
Nombre de conseillers présents : 14

Sous la présidence de Monsieur le Maire HILGER Alfred

Etaient présents :

Messieurs les adjoints : Messieurs STROESSER Bernard, HAENSEL Robert, MEYER Jean-Claude.

Mesdames et Messieurs les conseillers : BOECKEL Peter, FOURNIAL Patrick, HELBERT Paul, HIRTZ Elisabeth, MAPPUS Marc, ROHRER-CAVODEAU Marie-Josée, SCHWOB Patrick, SELTZ Daniel, WANTZ Stéphane, WEREY Sandra.

Etait absent excusé :

Monsieur WOLF Guy donne procuration à Monsieur SCHWOB Patrick.

Proposition d'acquisitions foncières

1. M. Boeckel Gérard

Monsieur Boeckel propose à la commune l'acquisition de la parcelle section 4 n° 54 d'une contenance de 6.14 ares pour un montant de € 20 000.00 sous certaines conditions : exécution rapide du projet devant servir à la promotion du village, son embellissement ou pour un support touristique (musée...). La vente de cette parcelle ne devra pas faire l'objet d'une opération immobilière ou la revente à des promoteurs privés.

Après délibération et vote, le conseil municipal, par quatorze voix pour,

- décide l'acquisition de la parcelle section 4 n°54 d'une contenance de 6.14 ares d'une valeur de € 20 000.00 selon les conditions énumérées ci-dessus,

2. M. Striebel Pascal

Monsieur le Maire informe qu'une autre acquisition devra se faire prochainement en l'occurrence la partie de l'alignement située section 4 parcelle 174/8 rue Hagelweg d'une contenance de 0.80 ares/verger.

Cette partie de parcelle concerne l'alignement et sa modification décidés par la commune en date des 16 avril 1973 et décembre 1983 (dcm des 1^{er} février 1973 et 19 novembre 1986). Elle a été détachée de la propriété de Monsieur Striebel Pascal suite à la demande de la construction d'un muret au regard de sa propriété.

Monsieur le Maire propose de faire appel au service des domaines pour l'estimation de la valeur du terrain.

Le conseil municipal prend acte de cette opération.

Ce point sera rediscuté lorsque tous les éléments seront rassemblés.

Union Sportive de Mittelbergheim

Monsieur le maire informe avoir réceptionné un accord de subvention de la Ligue d'Alsace de Football Association d'une somme de € 16 700.00 suite à la demande faite par la mairie. La FFF a décidé de doubler exceptionnellement cette aide (€ 8 350.00 x 2) pour l'actuelle saison. Le projet consiste à la mise aux normes et à la rénovation du club house selon les devis adressés à cet organisme.

Par ailleurs, le maire informe que la condition d'entretien du terrain de football a été respectée par l'actuelle équipe et il y a lieu maintenant de réaménager et de mettre en conformité les vestiaires.

Le conseil municipal, par treize voix pour et une abstention,

- accepte la réfection des vestiaires du complexe sportif de Mittelbergheim.

Communauté de communes Barr-Bernstein

Répartition des sièges du conseil communautaire

Le conseil municipal accepte la répartition des sièges au sein du Conseil de la Communauté de Communes Barr-Bernstein à dater des prochaines élections municipales de 2014 selon tableau présenté.

Refonte statutaire de la communauté de communes

Le conseil municipal accepte la refonte statutaire entre les deux communautés de communes fusionnées.

Demandes de subvention

1. Ecole de Musique d'Andlau

Par courrier en date du 12 mai dernier, l'école de musique d'Andlau demande une subvention annuelle pour les treize élèves inscrits de notre commune. La somme souhaitée serait de € 250.00.

Après délibération et vote, par quatorze voix pour et une voix contre, le conseil municipal

- accepte d'attribuer la subvention de € 250.00,
- demande que cette somme soit déduite du compte « associations locales » article 6574 du budget primitif pour la verser à l'école de musique d'Andlau.

2. U.N.S.S. – Collège de Barr

L'association demande une aide financière de € 200.00 pour la participation d'une élève de Mittelbergheim en vue de participer au championnat de France UNSS d'équitation à Poitiers.

Cette demande a été vue une première fois lors d'une réunion hebdomadaire de travail du maire et de ses adjoints. Il s'avère que les critères d'obtention d'une aide communale ne sont pas remplis (élève fréquente le collège de Barr).

Après délibération et vote, le conseil municipal, à l'unanimité,

- émet un avis défavorable à cette requête.

Service « eau » : proposition de transfert complet de la compétence au S.D.E.A.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de transférer la compétence « eau » au Syndicat Départemental de l'Eau et de l'Assainissement (S.D.E.A.) à compter du 1^{er} janvier 2014.

Piste cyclable : suppression des emplacements réservés

La commission permanente du conseil général, réunie le 8 avril 2013, a décidé la suppression des emplacements réservés n° 10 et 11 du P.L.U. de Mittelbergheim dans la mesure où les aménagements correspondants ont été réalisés en 2012 par les services du conseil général et ne nécessitent donc plus ces emprises foncières.

Monsieur le Maire propose donc de retirer ces deux emplacements réservés du P.L.U., à savoir :

- n° 10 : réserve de terrain pour l'aménagement du carrefour RD 425/RD62/voie communale,
- n° 11 : réserve de terrain pour la création d'une piste cyclable le long de la RD 425.

La suppression des emplacements réservés permettra ainsi aux riverains de reprendre une partie de leur propriété.

Après délibération et vote, le conseil municipal,

- accepte de retirer ces emplacements du P.L.U. actuellement en vigueur.

Divers

1. Cour école élémentaire

Cette cour destinée en priorité aux élèves de deux écoles peut également être occupée par les enfants du village âgés jusqu'à 12 ans durant la période hors scolaire à condition de respecter le voisinage (cris, nuisances sonores, jeux violents, etc...). Ces conditions sont impérativement à respecter selon les consignes en place.

2. Fête du vélo

Elle aura lieu le 7 juillet 2013 sous l'égide du conseil général du Bas-Rhin. Deux circuits traverseront le village avec une halte-animations entre autres au parking du Zotzenberg.

3. Panneaux de signalisation

Madame Elisabeth Hirtz propose d'installer des panneaux de signalisation « sortie engins agricoles » sur le chemin dit Bergweg afin de rendre attentifs les cyclistes circulant de plus en plus sur ce chemin.

Le conseil municipal, donne son accord et demande d'installer également ces mêmes panneaux sur le chemin « Andlauweg ».

4. Université populaire – demande de salles

Monsieur Mesny, responsable de certaines universités populaires, demande s'il était possible d'occuper des salles communales permettant ainsi de décentraliser certains cours à Mittelbergheim.

Le conseil municipal donne son accord de principe. Un rendez-vous sera pris pour discuter de vive voix des besoins réels et des conditions de réservation.

5. Renards dans le village

Il a été constaté que des renards se promènent dans certains secteurs du village et, pour des raisons de sécurité, il serait judicieux de faire appel à un piégeur agréé pour leur destruction. Il est recommandé de ne pas nourrir les renards afin qu'ils s'éloignent des habitations.

6. Fontaine « Sinn »

Certaines personnes ne jugent pas utile de respecter l'arrêté municipal mis en place en 2012 interdisant l'utilisation des motopompes de toutes sortes à la fontaine « Sinn » causant ainsi des nuisances sonores pour les riverains. Un deuxième panneau explicatif sera affiché prochainement.

7. Cour du « moulin à huile »

Monsieur Mappus Marc demande s'il était possible d'apposer une réglementation au « moulin à huile » informant les jeunes à respecter ce lieu touristique qui ne devrait pas devenir une aire de jeux. Il a été constaté récemment des dégâts, détritiques au sol et nuisances sonores.

8. Poubelles supplémentaires

Monsieur Mappus demande d'installer des poubelles supplémentaires à certains endroits du village. Une étude sera menée à ce sujet.